

Caen, 26 janvier 2022

**Direction Régionale de l'Environnement, de
l'aménagement et du logement de Normandie
(DREAL)**

Service énergie, climat, logement et
aménagement durable

Unité des sites de Rouen

1, rue Dufay - 76 100 Rouen

Objet : Classement du site « Vallée de la Seine-marais Vernier »
Site : Marais vernier – 27 397
Dossier suivi par : Annaïg POSTEC a.postec@conservatoire-du-littoral.com 06 78 73 56 80

Monsieur le Préfet,

Le Conservatoire du littoral a bien réceptionné le 5 août 2021, votre courrier sollicitant notre avis sur le projet de classement du site « Vallée de la Seine-marais Vernier ». Toutefois, un problème d'organisation en interne ne nous a pas permis d'en prendre connaissance et d'y répondre. Nous tenons à nous excuser de l'absence d'implication et de réponse qui s'en est suivi.

Bien qu'étant en dehors des délais annoncés, nous tenions tout de même à vous confirmer par cette lettre, notre soutien total à la démarche de classement du site, qui nous permettra d'appuyer davantage la politique de préservation de cet espace, que nous menons depuis plusieurs années.

Ainsi, comme cela avait été évoqué oralement par Annaïg Postec, référente au Conservatoire pour les sites de l'Estuaire de Seine, lors de sa participation au comité technique d'information sur l'avancement du projet de classement du marais Vernier le 31 mai 2021, nous vous confirmons :

- Notre approbation pour le classement du site « Vallée de la Seine-Marais Vernier »,
- Notre accord pour la désinscription du périmètre du site inscrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Jean-Philippe LACOSTE
Délégué de rivages Normandie

